

Intégrer le lycée Rosa Parks Neuville sur Saône



**13 rue Pollet
69250 Neuville sur Saône**



REFORME DU LYCEE

la 2GT

La 2^{nde} est « indifférenciée » :
tous les élèves de 2^{nde} suivent les mêmes enseignements.

Enseignements optionnels disponibles à Rosa Parks à la rentrée 2020

Eventuellement 1 enseignement optionnel au choix parmi :

Langue vivante 3 ITALIEN

Art-Musique

A noter que la demande de l'une de ces options n'apporte pas de bonus à une éventuelle demande de dérogation à la carte scolaire.

La voie Générale

Pour les élèves qui aiment travailler de façon autonome (au moins 1 h par soir, conférence en ligne sur le site you tube du lycée avec des conseils de méthodologie)

Prépare à une poursuite d'études longues - 5 ans après le bac ou plus - (université, grandes écoles,...)

A noter que les BTS et les BUT (anciens DUT) sont à présent réservés respectivement aux bacheliers professionnels et aux bacheliers technologiques
Accessible néanmoins, mais pour les meilleurs dossiers seulement

Choix d'enseignements de spécialités :

3 en 1^{ère}

2 en terminale

Les enseignements de spécialité

Enseignements de spécialités proposés à Rosa Parks

- Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères Anglais
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la vie et de la terre (SVT)
- Sciences économiques et sociales (SES)
- Sciences de l'ingénieur (SI)

Retrouvez sur le site du lycée
des capsules vidéo qui
présentent ces enseignements
de spécialités

Parcours individualisé avec un choix progressif des spécialités

2^{nde}

Les parents choisissent trois spécialités pour le conseil de classe du 2^{ème} semestre de 2^{nde}.

1^{ère}

Trois enseignements de spécialités seront suivis en 1^{ère}. Horaires 4h / spécialité (= 12h).

En MARS, les parents décident quelles sont les 2 spécialités de Terminale pour leur enfant.

Terminale

2 spécialités, Horaire en terminale 6h / spécialité (=12h)

Les combinaisons possibles à Rosa Parks

LES TRIPLETTES EN 1ère :

A Rosa Parks, toutes les triplettes de 1ère sont envisageables si elles respectent les règles ci-dessous :

*on ne peut choisir SI (sciences de l'Ingénieur) qu'avec Mathématiques et Physiques-Chimie

* si on choisit Physiques-Chimie on doit choisir aussi Mathématiques

LES DOUBLETTES DE TERMINALES :

Pas de restriction..

La voie Technologique

Pour les élèves plus à l'aise avec un mode d'enseignement partant du concret pour aller vers l'abstrait.

**Prépare surtout à une poursuite d'études courtes – 3 ans après le bac
– BUT : places réservées dans cette poursuite d'étude.**

A noter que les BTS sont à présent réservés aux bacheliers professionnels, possibilité d'y entrer, mais pour les meilleurs dossiers seulement

Les classes préparatoires technologiques sont accessibles aux STMG et STI2D.

Une poursuite d'étude en master est envisageable après un BUT.

Les enseignements de spécialité dépendent de la série technologique choisie (STI2D, STMG, STL, ST2S...) mais quelque soit la série technologique l'élève a :

- 3 Enseignements de Spécialités en 1ere**
- 2 Enseignements de Spécialités en Terminale**

Au lycée Rosa Parks :
STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)

Pour intégrer cette section technologique il faut avoir :

- un bon niveau en mathématiques et en physique-chimie
- avoir du goût pour tout ce qui est nouvelles technologies (informatique, programmation, ...)
- Aimer travailler en groupe pour mener des projets

Comment intégrer le lycée Rosa Parks?

Intégrer le lycée Rosa Parks après la 3ème

Le lycée Rosa Parks est le lycée de secteur de 14 COMMUNES

NEUVILLE, ALBIGNY, FLEURIEU, MONTANAY, ROCHETAILLÉE, CAILLOUX, COUZON,
CURIS, FONTAINES-SAINT-MARTIN,
FONTAINES-SUR-SAONE, GENAY, POLEYMIEUX,
SAINT-GERMAIN, SAINT-ROMAIN

	Je réside sur une de ces communes	Je réside hors de ces communes
Mon enfant est scolarisé dans un collège public ou par le CNED	Affectation AFFELNET	Demande de dérogation par AFFELNET (toujours demander son lycée de secteur par sécurité)
Mon enfant est scolarisé dans un collège privé sous contrat	Affectation AFFELNET	Demande de dérogation par AFFELNET (toujours demander son lycée de secteur par sécurité)
Mon enfant est scolarisé dans un collège privé hors contrat ou à domicile sans le CNED	Mon enfant doit passer un test à l'Inspection académique pour vérification de son niveau. Ensuite, affectation par l'Inspecteur d'académie.	

Intégrer le lycée Rosa Parks **après la 2GT**

Pour intégrer la 1STI2D, les demandes sont faites via AFFELNET, avec l'établissement fréquenté.

Pour intégrer la 1^{ère} Générale : sur places vacantes uniquement, même si les parents résident sur l'une des 14 communes de secteur.

	Je réside sur une de des communes de secteur
Mon enfant est scolarisé dans un lycée public de l'académie de Lyon en 2GT	Demande de dérogation de fin de 2GT : se renseigner dans son établissement
Dans toutes les autres situations	Se renseigner auprès du secrétariat en mai : dossier à déposer pour mi-juin au plus tard

Pour tous les élèves qui entreraient au lycée à partir de la 1^{ère} : l'inscription ne sera possible que dans les spécialités où il reste de la place.

Modalité : demander au lycée actuel de faire une demande « Passerelle » d'entrée dans le lycée.

Intégrer le lycée Rosa Parks **en terminale**

L'inscription est faite sur places vacantes uniquement, même si les parents résident sur l'une des 14 communes de secteur.

Pour intégrer la terminale Générale : sur places vacantes uniquement, même si les parents résident sur l'une des 14 communes de secteur.

Dans tous les cas, prendre contact avec le secrétariat en mai et déposer un dossier avant mi-juin.

L'inscription ne sera finalisée qu'avec un rendez-vous avec le chef d'établissement et les parents.